

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SOMMAIRE

P.3	FUSION
P.4	COMPÉTENCES
P.5	RESSOURCES HUMAINES
P.6	FINANCES
P.8	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
P.10	PATRIMOINE CULTURE TOURISME
P.12	ENFANCE JEUNESSE
P.14	ACTION SOCIALE

Édito

2017 est avant tout l'année de la fusion entre les Communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon. C'est l'année de naissance de notre nouveau territoire : le Pays d'Orthe et Arrigans.

En 2016, un comité de pilotage pour la fusion a travaillé pour que ce regroupement, bien que contraint, se déroule dans un climat serein et surtout, qu'il n'impacte pas la qualité de nos services publics. Grâce à ce travail de fond, réalisé dans un esprit collaboratif, les élus, avec l'appui des agents des deux collectivités, ont réussi à construire le socle commun de la nouvelle intercommunalité. Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans était lancée sur ses rails.

Mes collègues conseillers communautaires ont choisi de me faire confiance en m'élisant président de la nouvelle intercommunalité. J'ai eu à cœur durant toute l'année 2017 de poursuivre le travail que nous avons entrepris pour bâtir la nouvelle intercommunalité, avec l'ensemble des élus et agents qui s'investissent pour le territoire.

Ce rapport d'activité retrace les décisions que nous avons prises, les actions que nous avons menées et les projets que nous avons portés durant toute l'année 2017.

Bonne lecture,



Pierre Ducarre

Président de la
Communauté de communes
du Pays d'Orthe et Arrigans

2017 : création du Pays d'Orthe et Arrigans

Le 1^{er} janvier 2017 est née la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, issue de la fusion des Communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon. La nouvelle intercommunalité regroupe 24 communes et compte près de 24000 habitants.

Après une année de travail intensif en 2016

pour préparer ce regroupement, la Communauté de communes était prête à fonctionner dès sa création.

Un important chantier sur l'harmonisation des compétences, la fiscalité, l'organisation des services a été mené durant toute l'année 2017 et se poursuit en 2018.

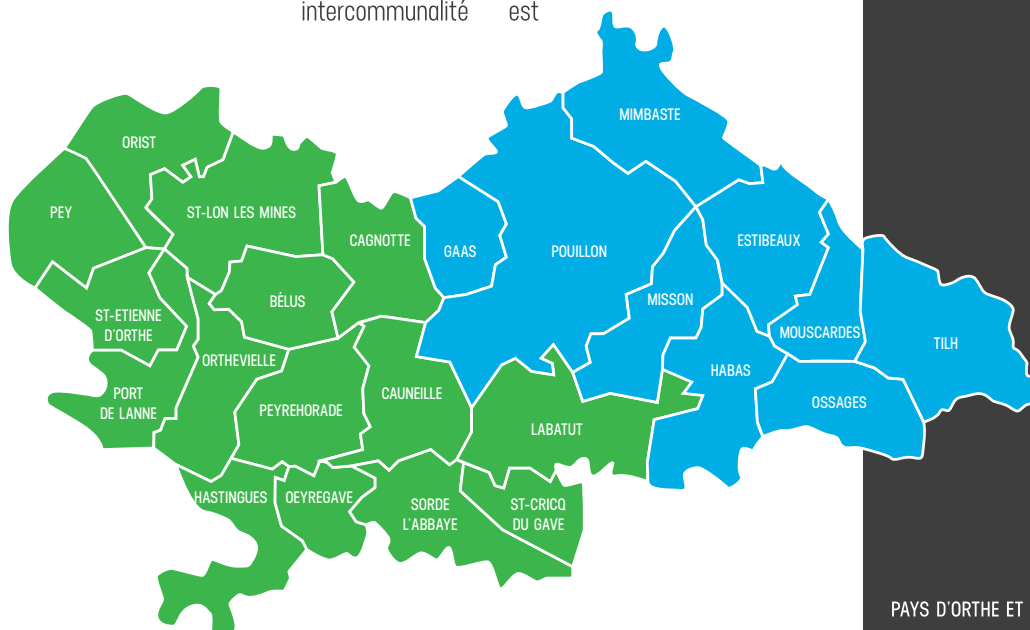
L'ambition de la nouvelle intercommunalité est

d'élaborer un projet de territoire dans la lignée des deux communautés qui l'ont formé. Le Pays d'Orthe et Arrigans se construit sur un socle de valeurs communes fortes : solidarité, équité, durabilité, proximité avec les habitants, dynamisme et innovation, sont les engagements des élus pour ce nouveau territoire.



NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du 1^{er} conseil communautaire, le 14 janvier 2017, un nouveau bureau est installé. Pierre Ducarre est élu président. Jean-Marc Lescoute, Serge Lasserre, Bernard Magescas, Bernard Dupont, Henriette Dupré, Thierry Guillot et Dany Bérat sont élus vice-présidents.



LE TERRITOIRE

- ✓ 24 COMMUNES
- ✓ 23 381 HABITANTS
- ✓ 391 KM²



Harmonisation et prise de compétences

Suite à la fusion, la Communauté de communes a dû procéder à une harmonisation de ses compétences sur l'ensemble du territoire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Les compétences obligatoires sont exercées par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2017. Elles concernent l'aménagement du territoire, le développement économique, le tourisme, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets.

HARMONISATION DES COMPÉTENCES FACULTATIVES ET OPTIONNELLES

Avant de fusionner, les deux territoires exerçaient des compétences facultatives ou optionnelles différentes : la voirie, les écoles maternelles, le patrimoine, la culture, la lecture publique, la mobilité, la gestion d'équipement culturels et sportifs... Un important travail de diagnostic sur l'exercice de chacune de ces compétences a été mené en 2017. Les élus doivent se prononcer avant la fin de l'année 2018 pour conti-

nuer à exercer ces compétences ou les restituer aux communes.

La compétence voirie a été harmonisée fin 2017 avec la définition de l'intérêt communautaire.

Idem pour l'action sociale, l'intérêt communautaire de cette compétence a été défini. un nouveau CIAS a été créé en septembre 2017. Il assure les services de portage de repas, aide à domicile, et la gestion de l'EHPAD à Pouillon.



NOUVELLES COMPÉTENCES

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : prise de compétence et délégation à un syndicat mixte pour sa mise en oeuvre.

COMPÉTENCES HARMONISÉES

Action sociale : définition de la compétence action sociale d'intérêt communautaire

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : définition de l'intérêt communautaire

Équipements culturels et sportifs et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : définition de l'intérêt communautaire

Ressources humaines

284 AGENTS

MOBILISÉS POUR FAIRE FONCTIONNER LES SERVICES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DU CIAS (AU 31 DÉCEMBRE 2017)

233 équivalents temps plein



263 FEMMES

Âge moyen : 46 ans



21 HOMMES

Âge moyen : 37 ans

CATÉGORIES

17 agents
catégorie A

15 agents
catégorie B

252 agents
catégorie C

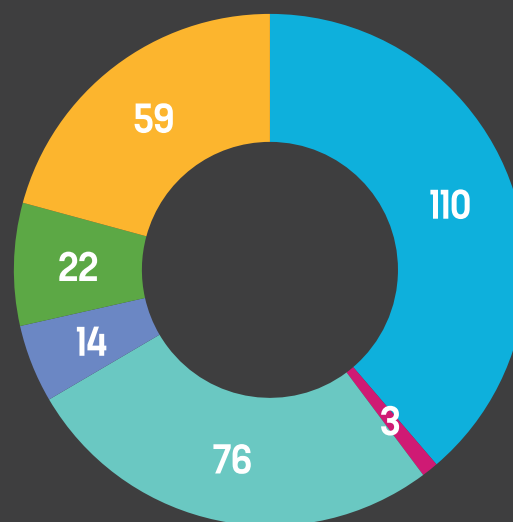
STATUT

171 agents
titulaires

5 agents
en CDI

107 agents
en CDD

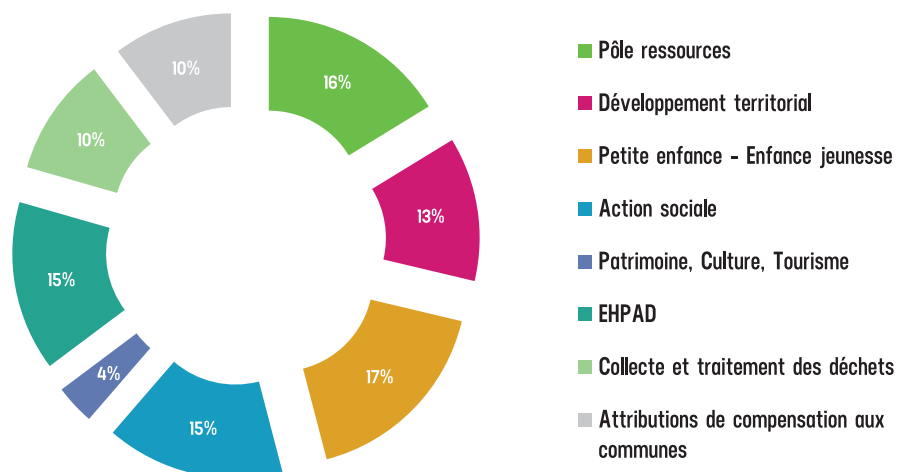
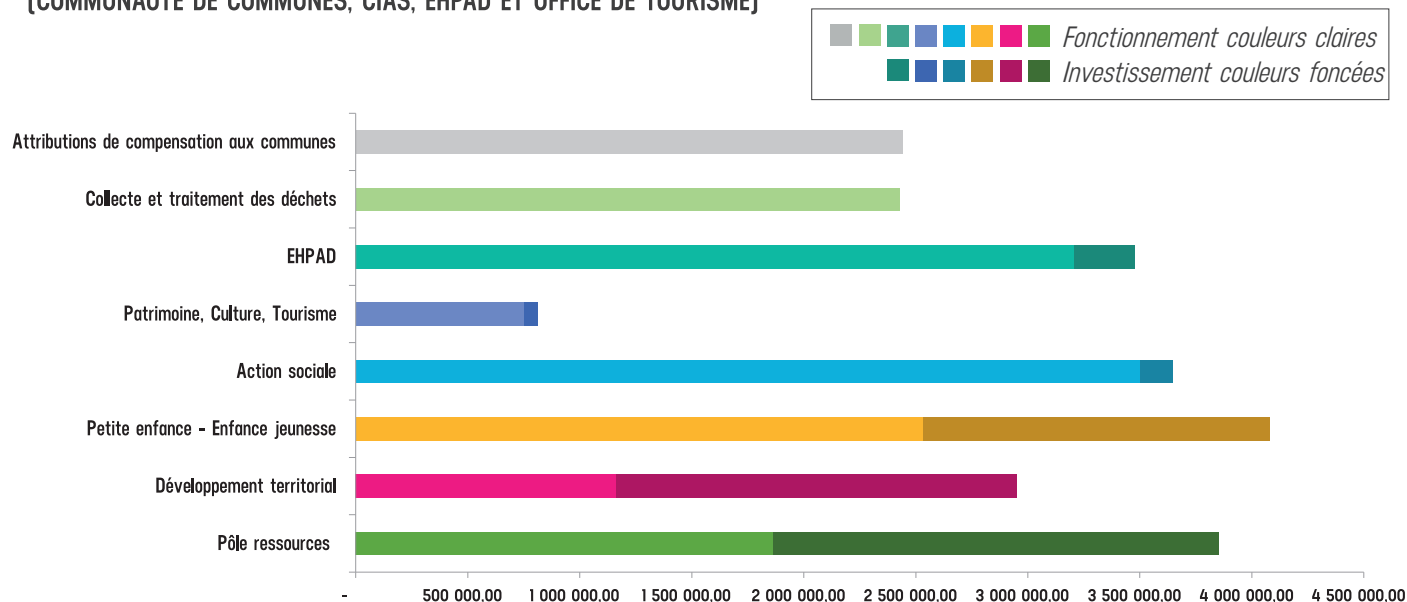
RÉPARTITION PAR PÔLES



- Action sociale
- Développement territorial
- EHPAD
- Patrimoine culture tourisme
- Ressources
- Enfance

Dépenses : 23,7 millions €

DÉPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ
[COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, CIAS, EHPAD ET OFFICE DE TOURISME]

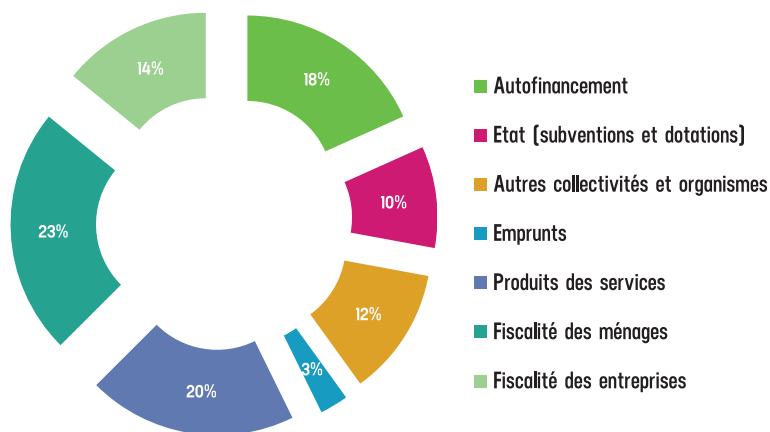


LES GRANDS INVESTISSEMENTS DE 2017



Recettes : 24,1 millions €

RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, CIAS, EHPAD ET OFFICE DE TOURISME)



ZOOM SUR LA FISCALITÉ :

Taxe d'habitation : 2,4 millions €

Taxe foncière : 680 000 €

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 2,4 millions €

Cotisation foncière des entreprises : 2,3 millions €

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 730 000 €

(DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Aménagement d'un lotissement économique sur **Peyrehorade** : lotissement de la Plaine du Bérié, composé de 4 lots.

Transfert de la Zone d'Activité Économique de **Cagnotte** dans le cadre de la loi NoTRE.

IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Vente d'un terrain de 1500 m² sur la Zone d'Activité d'**Orthevielle** à l'entreprise Meltem Industries [signalétique, signalisation, marquage au sol, mobilier urbains...].

Vente d'un terrain sur la ZAE d'**Orthevielle** pour l'implantation de l'entreprise Sarl JTM [travaux de terrassement].

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Travaux de modification intérieure pour accueillir l'entreprise ThyssenKrupp au sein de « l'Atelier Relais».

Délégation de service publique pour la gestion du **multiple rural à Hastings** suite à sa rénovation : le restaurant et épicerie « le Carcoilh » a ouvert ses portes début 2017.

JEUNES ET EMPLOI

Accueil du projet **REUSSIR** mené par la **Mission Locale** aux ateliers solidaires.

SOUTIEN À LA CRÉATION DE MICRO ENTREPRISES

Versement d'une **subvention à un créateur d'entreprise** dans le cadre d'une convention avec l'**ADIE** [Association pour le Développement de l'Initiative Economique].

ACCUEIL DES SAISONNIERS

Organisation de l'**accueil des travailleurs saisonniers de la filière du Kiwi** : mise en place de deux aires d'accueil à Orthevielle et à Hastings équipées de sanitaires.

MOBILITÉ / ENVIRONNEMENT

Implantation de 4 bornes de recharge pour véhicule électrique dans le cadre du schéma des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques [IRVE] porté par le SYDEC, sur les communes de Peyrehorade, Pouillon, Saint-Lon les Mines, Habas.

GEMAPI

Prise anticipée de la compétence GEMAPI [gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations]. Motion relative à la détermination des modalités d'exercice de la compétence.

VOIRIE

Définition de l'intérêt communautaire de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie : gestion

d'environ 630 km de voie, prise de la compétence « fauchage ».

Passation des marchés : Curage des fossés, voirie, acquisition de panneaux, achat de peintures, de cailloux, d'enrobé à froid.

URBANISME

Débat sur les PADD des PLUI des Arrigans et du Pays d'Orthe.

Modifications de Plans Locaux d'Urbanisme :

Modification simplifiée du PLU de la commune de Mimbaste et du PLU de la commune de Pouillon

Passation du marché de prestation d'étude avec le bureau d'étude Artélia pour l'élaboration des PLUI

Arrêt de projet du PLU de Hastings

HABITAT

Extension de l'étude habitat à l'ensemble du territoire.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Participation au **SYDEC** pour le développement du numérique sur le territoire [14 000 €].

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Adhésion au **SIETOM** pour les Arrigans [776 500 €], au **STCOM** pour le Pays d'Orthe [1 511 750 €].

FOCUS URBANISME

Les orientations des PLUi approuvées

Suite à la fusion, les élus de la nouvelle intercommunalité ont décidé de conserver deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) distincts sur les périmètres initiaux : le PLUi du Pays d'Orthe et le PLUi des Arrigans.

Suite à l'élaboration du diagnostic territorial de chaque secteur, les comités de pilotage ont élaboré les Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces orientations ont été présentées début 2017 aux Personnes Publiques Associées, à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire et aux conseillers communautaires. Des réunions publiques ont été organisées en septembre pour informer les habitants des premiers résultats des études de chaque PLUi. Ces réunions ont rassemblé entre 30 et 50 personnes chacune et ont permis de rappeler les différentes phases de l'élaboration des PLUi ainsi que les moyens de participation mis à disposition des habitants.

En 2018 démarre la phase d'élaboration des pièces réglementaires, dont les zonages et les règlements.



(PATRIMOINE CULTURE TOURISME

PATRIMOINE, PARCOURS DÉCOUVERTE

Mise en place d'un **nouveau parcours découverte à Labatut** inauguré lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Identification de nouveaux parcours à développer pour **valoriser le patrimoine** et les traditions : arènes, ancienne voie du Tram, artisans d'arts, culture gasconne, les vieux métiers...

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Organisation de **rencontres entre les bibliothécaires et les bénévoles** des deux réseaux [Pays d'Orthe / Arrigans].

Organisation de la **Rentrée des bibliothèques et médiathèques** à la Maison du Temps Libre en septembre.

Programmation de la **manifestation «Itinéraires »** en partenariat avec la Médiathèque des Landes : 4 rendez-vous organisés à Orist, Orthevielle, Tilh et Labatut sur le thème du rire.

Mise en oeuvre d'**actions transversales avec le CIAS** : expérimentation du portage de livre à domicile, animations à l'EHPAD, participation à la Semaine Bleue.

LUDOTHÈQUES

Harmonisation des tarifications et des services avec un accès aux deux ludothèques [Amuse d'Orthe à Peyrehorade et Atelier des jeux à Pouillon] via une **adhésion unique**.

Déménagement de la ludothèque «l'atelier des jeux» à la Maison du Temps Libre.

Animations de TAP à Cauneille avec l'Amuse d'Orthe et à Pouillon avec la ludo-médiathèque.

CULTURE

Le festival des **Nuits d'été en Pays d'Orthe et Arrigans** a été organisé pour la première fois à l'échelle du territoire élargi. Deux soirées concert se sont tenues à Misson et à Port de Lanne.

La **résidence d'art numérique avec l'exposition Flâneuse Digitale** à l'abbaye de Sorde a connu une nouvelle hausse de fréquentation : 9242 entrées dont 1244 entrées dans le cadre de rencontres artistiques. De nombreuses **actions de médiation** sont menées en parallèle de l'exposition : goûters à l'art contemporain [visites commentées de l'exposition], rencontres avec les artistes, workshop au FabLab du Grand Dax, actions éducatives avec la participation notamment du Lycée Jean Taris de Peyrehorade.

ATELIERS MULTISERVICE INFORMATIQUE (AMI)

Harmonisation des services et des tarifs avec un accès aux deux AMI [à Peyrehorade et à Misson] via une adhésion unique.

La fréquentation des AMI est stable voire en hausse : plus de 130 adhérents [78 à Misson, 40 à Peyrehorade + 30 accompagnements à la carte].

OFFICE DE TOURISME

4733 visiteurs en 2017
+ 750 hors les murs

Lancement du **nouveau site internet** de l'Office de tourisme en juillet.

Mise en place d'un **réseau des ambassadeurs du territoire** pour faire découvrir le Pays d'Orthe et Arrigans aux visiteurs.

Développement d'un **accueil mobile** : l'équipe de l'office de tourisme se déplace sur les événements du territoire avec son stand mobile pour être au plus proche du public.

Animation du réseau de partenaires avec de nouveaux formats de rencontre : ateliers participatifs, petits-déjeuners du tourisme, ateliers d'accompagnement au numérique.

FOCUS ABBAYE DE SORDE

Culture et qualité
pour satisfaire les
visiteurs

L'abbaye de Sorde a obtenu la **marque Qualité Tourisme** en septembre 2017. Classée aux Monuments Historiques et inscrite depuis 1998 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France), l'abbaye de Sorde s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue pour **accroître la satisfaction des visiteurs** et offrir une expérience de visite de qualité. En 2017, près de **10 000 visiteurs** ont franchi les portes de l'abbaye de Sorde, un chiffre qui augmente chaque année. L'exposition d'art numérique «Flâneuse Digitale» proposée par les artistes sélectionnés dans le cadre de la **résidence Ondes&Lumières** a elle aussi attiré un nombre croissant de visiteurs. Un accent important a été mis sur la médiation pour rendre accessible l'art contemporain aux non initiés dont les enfants. L'abbaye a poursuivi sa programmation culturelle : concerts, ateliers créatifs, nocturnes... Plus de 10 rendez-vous culturels ont rythmé la saison.



(PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

CRÈCHE COLLECTIVE À PEYREHORADE

L'accueil évolue toujours pour apporter un plus dans la prise en charge des enfants. Cette année des **ateliers multi-sensoriels et des jeux de yoga** ont été proposés aux enfants âgés de 2 ans et plus pour les aider à gérer leurs émotions, évacuer leurs tensions et leurs frustrations. Toujours dans l'optique d'accompagner les enfants à lâcher prise, des **ateliers snoezelen** [exploration sensorielle et détente] ont été mis en place.

Fréquentation : 49 enfants ont fréquenté la structure en 2017 pour un total de 4 589 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 72%.

CRÈCHE COLLECTIVE À POUILLON

L'année a été marquée par le **démarrage des travaux de construction de la Maison de la petite enfance** où la crèche a déménagé début 2018. L'équipe a travaillé sur le nouveau **projet d'éveil 2017-2018**, favorisant l'éveil par l'expression corporelle, l'art plastique, la psychomotricité, la musique et la danse, la découverte des animaux de la ferme, les spectacles, le conte et le livre jeunesse.

Fréquentation : 65 enfants ont fréquenté la structure en 2017 pour un total de 6 335 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 78 %.

CRÈCHE FAMILIALE

Un travail d'**harmonisation** du fonctionnement de la crèche familiale du Pays d'Orthe et celle des Arrigans a débuté en 2017.

Fréquentation Arrigans : 21 enfants ont fréquenté la structure, pour un total de 1 550 journées, donnant un taux d'occupation de 64 %.

Fréquentation Pays d'Orthe : 21 enfants ont fréquenté la structure pour un total de 2 805 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 58 %.

LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

Depuis septembre 2017 les animatrices du LAEP à Peyrehorade et du LAEP à Estibeaux travaillent ensemble pour accueillir enfants et parents dans le cadre du LAEP.

La **fréquentation du LAEP à Estibeaux** reste régulière : **9 familles** ont participé au LAEP, soit 13 adultes et 13 enfants âgés de 6 mois à 4 ans.

A Peyrehorade, le LAEP a accueilli 9 familles et 11 enfants dont 6 nouvelles familles par rapport à 2016.

RAMEP (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ENFANTS PARENTS)

Le RAMEP comprend **deux antennes : Peyrehorade et Estibeaux.**

Le secteur des Arrigans compte 32

assistantes maternelles dont 28 en activité. 15 assistantes maternelles fréquentent les ateliers. En 2017, 40 enfants y ont participé. Durant l'année, l'animatrice du RAMEP a reçu **27 familles** en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants sur le territoire.

Le secteur du Pays d'Orthe totalise 67 assistantes maternelles dont 58 en activité. 34 assistantes maternelles ont participé aux ateliers du RAMEP avec 123 enfants sur 7 ateliers organisés à Peyrehorade, Labatut et Orist. En 2017, l'animatrice a reçu **67 familles** pour les informer sur les modes de gardes existants et sur les droits et devoirs du parent employeur.

ACCUEIL DE LOISIRS DES ARRIGANS

L'ALSH accueille les enfants des Arrigans les mercredis et durant les vacances.

Fréquentation : 272 enfants inscrits dont 2 possédant un PAI, ont fréquenté l'ALSH durant les différentes **vacances** pour un total de 4 250 journées. **157 enfants** ont fréquenté les 2 sites (Pouillon et Tilh) les **mercredis**, représentant 2 122 journées.

Un **projet de réhabilitation de la maison du temps libre** est en cours. En attendant, l'espace extérieur de l'accueil de loisirs a été sécurisé et l'intérieur réaménagé afin de faciliter la circulation des publics avec la ludo-médiathèque.

FOCUS PISCINE

Pour apprendre à nager dès le plus jeune âge

La piscine communautaire, située à Peyrehorade, a bénéficié d'importants travaux de rénovation depuis son transfert en 2002 à la Communauté de communes. L'installation du chauffage des bassins par aérothermie depuis 2016 permet d'en faire profiter les scolaires durant les mois de mai, juin, septembre et octobre. En 2017, 783 enfants des écoles élémentaires et 271 collégiens ont participé aux séances de natation organisées dans le cadre scolaire.

Les enfants de la crèche intercommunale à Peyrehorade en ont aussi profité en participant à des séances de bébés nageurs avec leurs parents le samedi matin.

La piscine a ouvert ses portes au public de juin à septembre. 4572 entrées ont été vendues en 2017 avec une moyenne de 51 baigneurs par jour en juin, 64 en juillet, 75 en août et 8 en septembre.

ÉCOLES MATERNELLES

La Communauté de communes exerce la compétence école maternelle pour le secteur du Pays d'Orthe [enfants âgés de 2 à 4 ans]. Elle assure le **fonctionnement des écoles maternelles** d'Orist, Saint-Lon les Mines, Bélus, Orthevielle, Peyrehorade, Sorde l'Abbaye et Labatut :

gestion des **ATSEM**

entretien des **bâtiments**

financement des **fournitures scolaires**, des **équipements pédagogiques**, du **mobilier** des classes et de la **restauration scolaire**.

En 2017, l'effectif total des toutes petites, petites et moyennes sections s'élevait à 308 élèves. Le coût de fonctionnement annuel par élève est de 1 453 euros.



PEDT (PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE)

2017 a été l'année d'évaluation du projet éducatif de territoire dans l'intention d'élaborer le nouveau PEDT en 2018. Parmi les **actions réalisées en 2017** : formation des ATSEM à la langue des signes, formation au baby sitting de 10 jeunes du territoire, ouverture de la piscine communautaire aux scolaires de cycle 2 et 3...

(ACTION SOCIALE

AIDE À DOMICILE

Le service d'aide à domicile du CIAS propose un **accompagnement** à l'entretien du cadre de vie (**aide-ménagère**) un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (**auxiliaire de vie**) et des gardes de jour. Le service compte **440 bénéficiaires**, ce qui a représenté en 2017 plus de 94 000 heures d'intervention réalisées par 98 agents.

PORTAGE DE REPAS

Le CIAS propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide. Le **secteur du Pays d'Orthe**, avec 6 agents, assure une livraison 3 fois par semaine (repas pour tous les jours de la semaine). Les repas sont réalisés par l'**UCR** (Unité Centrale de Restauration) du **Centre Hospitalier de Dax**. Ce secteur compte **106 bénéficiaires**, soit 26 820 repas livrés en 2017.

Le **secteur des Arrigans**, avec 4 agents, assure une livraison 6 jours sur 7. Les repas sont confectionnés par l'**EHPAD «la Chaumière Fleurie»** à Pouillon. Ce secteur compte **77 bénéficiaires**, soit 21 293 repas livrés en 2017.

TÉLÉALARME

Le service de téléalarme est depuis 2017 une **compétence du CIAS**. Ce service permet aux personnes âgées de continuer à vivre à leur domicile, en toute sécurité.

SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la **semaine nationale des seniors** en octobre, le CIAS propose chaque année des animations visant à promouvoir ses **actions de prévention** (atelier de prévention des chutes, équipement du logement pour le maintien à domicile) et encourager le **maintien du lien social** (café lecteur, marches, jeux intergénérationnels...). 6 animations ont été proposées durant toute la semaine, avec en moyenne 25 participants pour chaque activité.

PORTAGE DE LIVRE À DOMICILE

Le projet « Lire à domicile » est mené en partenariat avec le réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe et Arrigans. Il vise à **redonner accès à la lecture aux personnes âgées ou empêchées** du territoire. Le principe : les aides à domicile empruntent chaque mois une sélection de livres qu'elles proposent aux bénéficiaires du CIAS. En 2017 l'expérimentation de ce service a été étendue aux Arrigans.

TAXI SOCIAL

Le service de taxi ambulance s'adresse aux résidents des Arrigans de plus de 65 ans, souffrant de handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler. Les déplacements sont pris en charge en partie par la Communauté de communes. Une **étude** a été menée en 2017 pour **évaluer le fonctionnement**

de ce service. Il apparaît que **65% des bénéficiaires ont plus de 80 ans** (moyenne d'âge : 81 ans), **71% des utilisateurs sont des femmes**. Plus de 60% des trajets sont effectués pour une consultation médicale. En 2018 se posera la question d'une extension de ce service à l'ensemble du territoire, dans le cadre de l'harmonisation des compétences.

EHPAD LA CHAUMIÈRE FLEURIE

L'EHPAD accueille **79 résidents** dont 12 personnes au sein de l'unité Alzheimer. Les résidents ont en moyenne 89 ans. Il propose aussi un accueil de jour et un accueil temporaire, permettant des périodes de répit pour les aidants familiaux. Une **équipe pluridisciplinaire** de 76 agents (médecin coordonnateur, cadre de santé, IDE, aides-soignants, agents sociaux, animatrices, ergothérapeute, psychologue...), travaille quotidiennement dans une démarche globale de prise en soins individualisée des résidents.

SOLUTIONS MOBILITÉ

L'association Solutions Mobilité vise à **renforcer les possibilités de mobilité** des habitants du Sud des Landes, **pour aller travailler ou chercher un emploi, suivre une formation** et pour les démarches de la vie quotidienne. La Communauté de communes lui a versé une cotisation de 20 000 € pour l'année 2017.

FOCUS TRANSP'ORTHE

L'extension du service à l'étude

La Communauté de communes a lancé fin 2017 une enquête sur l'extension du service de transport à la demande «Transp'Orthe». A ce moment le service était proposé uniquement aux habitants des communes du Pays d'Orthe.

L'enquête a permis d'évaluer les besoins et attentes en terme de mobilité des habitants des communes des Arrigans. 200 personnes ont répondu à l'enquête, essentiellement des femmes [75%] âgées de plus de 60 ans [60%]. Ce profil correspond par ailleurs à la cible principale de Transp'Orthe. Il en ressort un intérêt pour se rendre à Dax [64% des répondants], vers des pôles de santé et commerces (à Peyrehorade et à Pouillon). Au vu des résultats, le comité de pilotage composé de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la société de transport TransLandes et de la Communauté de communes, a décidé d'expérimenter l'extension du service à l'ensemble des communes du territoire à compter de septembre 2018.

En 2017 Transp'Orthe comptabilise 3 368 voyages soit une hausse de 21,72 % de fréquentation par rapport à 2016.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade
05 58 73 60 03 / contact@orthes-arrigans.fr



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



à Peyrehorade : 156 route de Mahoumic / 05 58 73 00 73
à Misson : 60 Allée du Marais / 05 58 98 89 10
cias@orthes-arrigans.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

147 allée des évadés - 40300 Peyrehorade
05 58 73 00 52 / tourisme@orthes-arrigans.fr



EHPAD LA CHAUMIÈRE FLEURIE



4, Rue Alfred Longuefosse - 40350 POUILLON
05 58 98 22 38 / ehpad@orthes-arrigans.fr

PAYS-ORTHE-ARRIGANS.FR

pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS** 